

Déclaration intersyndicale :

L'intersyndicale CFTC, CFDT, FO, SNB, demande à la direction de CORTALCONSORS d'ouvrir les négociations salariales début mars 2008.

Comme dans beaucoup d'entreprises en France, le pouvoir d'achat, notamment les salaires sont une question essentielle pour les salariés.

Elle est encore plus d'actualité chez CORTALCONSORS alors que les partenaires sociaux ne sont pas parvenus à un accord en 2007 sur une augmentation collective de salaire.

Le fait de verser unilatéralement une prime exceptionnelle d'intéressement n'a pas compensé une inflation en forte hausse.

Ce constat d'échec est d'autant plus décevant que les résultats de CORTALCONSORS n'ont jamais été aussi élevés.

Ce ne sont pas uniquement les organisations syndicales qui ont été déçues mais aussi les salariés qui attendaient un geste significatif au regard des résultats tant vantés par la direction.

Le fait d'ouvrir les négociations en Mars permettrait de répondre en partie aux attentes des salariés.

Etant donné que les budgets 2008 sont déjà fixés, il n'existe pas d'obstacle à la demande de l'intersyndicale. En effet, une réponse positive de votre part constituerait un signal fort pour conforter le dialogue social dans l'entreprise.

Dans le cas contraire, nous assumerons notre mission de représentant du personnel en nous retournant vers les salariés. L'intersyndicale prendra alors toute mesure dans leur intérêt.